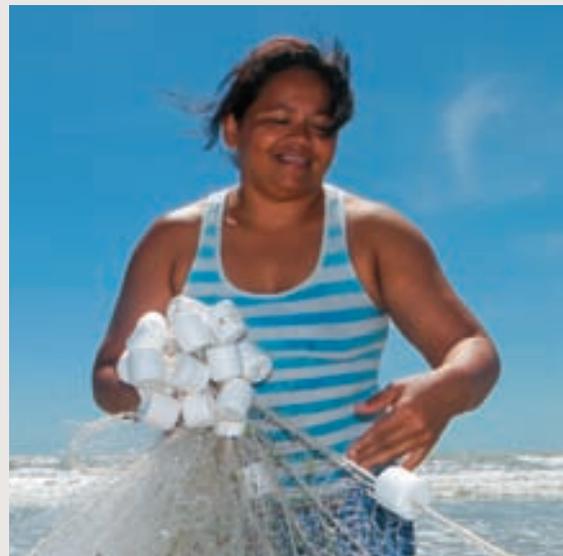


FEMMES & ENVIRONNEMENT: un enjeu clé du développement durable



ÉTUDE RÉALISÉE PAR LA



DÉCEMBRE 2015



“ Le changement climatique a non seulement des conséquences dramatiques pour l’environnement, mais il menace aussi plus largement la paix et la sécurité internationale, ainsi que la santé et les droits humains les plus fondamentaux. Bien qu’elles soient souvent les moins responsables des émissions de gaz à effets de serre, ce sont les populations les plus pauvres qui, partout dans le monde, sont les plus touchées par la dégradation de l’environnement. C’est en particulier le cas des femmes.

La Fondation RAJA-Danièle Marcovici, engagée depuis dix ans en faveur de la défense des droits des femmes,

joint sa voix à toutes celles qui se mobilisent pour que le rôle majeur des femmes face aux défis environnementaux soit davantage reconnu.

La bataille du climat ne se gagnera qu’avec les femmes. Pas seulement parce qu’elles représentent la moitié de l’humanité ou qu’elles sont en première ligne face aux effets du changement climatique. Mais aussi parce que, partout sur la planète, elles s’engagent et agissent quotidiennement pour préserver l’environnement. Grâce à leurs connaissances et leur savoir-faire, elles sont des actrices du changement incontournables pour s’adapter face aux évolutions du climat.

Et pourtant, ce rôle essentiel n’est pas reconnu à sa juste valeur et les femmes sont encore largement mises à l’écart des décisions prises au sujet de l’environnement. Certaines mesures peuvent même générer des impacts négatifs pour les femmes et creuser les inégalités qui existent déjà entre les femmes et les hommes.

C’est pourquoi la Fondation RAJA-Danièle Marcovici, avec l’appui du Groupe RAJA, souhaite, à travers la publication de cette étude, et plus largement, à travers son programme d’actions “Femmes & Environnement”, mettre en lumière le rôle clé des femmes dans la lutte contre les effets du dérèglement climatique. Mais également agir pour que les femmes soient mieux prises en compte dans les programmes de protection de l’environnement, pour un développement plus durable.

Il est en effet grand temps que cette contribution essentielle des femmes soit pleinement reconnue et encouragée ! ”

Danièle Marcovici

Présidente-Directrice Générale du Groupe RAJA
Présidente de la Fondation RAJA - Danièle Marcovici

GLOSSAIRE

ADAPTATION

L’adaptation aux changements climatiques ou au dérèglement climatique désigne les stratégies, initiatives et mesures individuelles ou collectives (entreprises, associations, collectivités, etc.) visant, par des mesures adaptées, à réduire la vulnérabilité des systèmes naturels et humains contre les effets réels ou attendus des changements climatiques¹.

ATTÉNUATION

L’atténuation désigne les actions visant à limiter l’ampleur du changement climatique en réduisant les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre. Cela passe notamment par la réduction des consommations d’énergie et l’utilisation significative de ressources renouvelables.

EMPOWERMENT

L’empowerment, que l’on peut traduire en

français par “renforcement des capacités et autonomisation” désigne un processus de prise de conscience qui permet d’acquiescer du pouvoir sur sa vie et sur son environnement. Il désigne la capacité d’agir de façon autonome et de faire des choix pour sa propre vie mais aussi la capacité à promouvoir des changements autour de soi dans la société par exemple, au travers de l’engagement public et citoyen. À ce titre, l’empowerment est à la fois individuel et collectif.

GENRE

Le genre fait référence à un ensemble de rôles, comportements, attributs, aptitudes et pouvoirs relatifs “socialement construits” associés au fait d’être une femme ou un homme dans une société donnée à un moment donné. L’expression “socialement construit” signifie que ce ne sont pas des caractéristiques “innées” ou “naturelles”, mais des constructions et des produits de la société

et, en tant que tels, ils peuvent être modifiés et transformés. C’est de cela que découle l’approche Genre².

POLITIQUE/PROGRAMME “GENDER RESPONSIVE”

Une politique qui comprend une analyse des inégalités de genre, ainsi que la mise en œuvre et le suivi d’actions spécifiques et transversales qui visent à remettre en question ces inégalités en terme d’accès aux droits, aux ressources, aux opportunités et à la participation aux décisions dans le but de promouvoir l’empowerment des femmes et l’égalité femmes-hommes.

RÉSILIENCE

La résilience écologique est la capacité d’un écosystème, d’un habitat, d’une population ou d’une espèce à retrouver un fonctionnement et un développement normaux après avoir subi une perturbation importante (facteur écologique). La dégradation d’un écosystème

réduit sa résilience. Par extension, on parle aussi de résilience écologique pour les solutions que certaines communautés, voire l’humanité entière, cherchent aux crises écologiques locales ou globales qu’elles affrontent (guerres, surpêches, désertifications, déforestations, tsunamis, crises climatiques, etc.)³.

¹ Glossaire du Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat (2011)

² Réseau climat développement (Zénabou Zegda), “Note de décryptage sur le genre et le climat”, 2015

³ Glossaire du Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat (2011)



SOMMAIRE

Résumé exécutif	4
Les femmes : premières victimes des dérèglements climatiques et environnementaux	5
Pauvreté et discriminations rendent les femmes plus vulnérables face aux changements climatiques et limitent leurs capacités de résilience	6
Les changements climatiques augmentent les inégalités femmes-hommes et les risques de violences	7
Les femmes : des actrices incontournables face aux enjeux environnementaux	8
Les femmes sont porteuses de savoir-faire traditionnels et de stratégies d’adaptation innovantes	9
La sous-représentation des femmes dans les espaces de décision rend invisibles leurs contributions	10
Placer l’autonomisation des femmes au cœur des programmes de développement durable	12
L’émancipation des femmes, un facteur de résilience au changement climatique	13
Les questions clés pour intégrer l’égalité femmes-hommes dans les projets environnementaux	13
Des initiatives efficaces qui articulent approche de genre et approche environnementale	15
Les femmes actrices de la biodiversité en Inde (Solidarité)	16
Promouvoir l’accès des femmes agricultrices à l’information climatique (CARE France)	17
Agriculture biologique et implication des hommes dans le partage des ressources (SIAD)	18
Accompagner les changements sociaux face au dérèglement climatique au Togo (AVSF)	19
Diversification des activités économiques issues de la pêche et répartition des tâches au Sénégal (ENDA Graf)	20
L’accès à l’énergie durable et la réduction du temps de travail domestique en Inde (Good Planet)	22
La participation des femmes à la gestion de l’énergie solaire en Géorgie (WECF)	23
Empowerment économique et environnemental des femmes au Myanmar (GERES)	24
Le rôle des femmes dans le recyclage de déchets en Colombie (Enda Colombie)	25
Conclusion	26
Sigles / Bibliographie	26
La Fondation RAJA - Danièle Marcovici	27

Alors que se tient la 21^e Conférence des parties de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à Paris du 30 novembre au 10 décembre 2015, le rapport "Femmes et environnement : un enjeu clé du développement durable", publié par la Fondation RAJA - Danièle Marcovici, met en évidence les liens entre les inégalités femmes-hommes et les effets du changement climatique et de la dégradation de l'environnement.

Fondé sur une analyse des données internationales existantes et sur la présentation de 9 projets innovants portés par des ONG de solidarité internationale, le rapport souligne la nécessité de placer l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes au cœur des projets et des financements du développement durable.

Les femmes, premières victimes des dérèglements climatiques et environnementaux

Le rapport montre tout d'abord que les femmes sont les premières victimes des dérèglements climatiques et environnementaux et sont même doublement impactées. D'une part, parce que les effets du changement climatique touchent principalement les populations les plus précaires⁴, et que les femmes représentent 70% des personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour dans le monde⁵. D'autre part, parce qu'en raison du rôle qu'elles occupent dans la gestion du foyer, de l'alimentation et des tâches domestiques, les femmes vivant en milieu rural voient leur charge de travail (par exemple, collecte de l'eau et du bois) augmenter en raison des phénomènes de déforestation et de désertification.

Partout dans le monde, les femmes continuent de subir des discriminations dans tous les domaines, ce qui limite leur capacité de résilience et d'adaptation. Ainsi, dans de nombreux pays, les inégalités dans l'accès et le contrôle des ressources économiques et productives, telles que la terre, les crédits et les technologies, réduisent leurs possibilités de rebondir économiquement face aux aléas climatiques.

Les femmes, des actrices incontournables face aux enjeux environnementaux

Malgré les nombreuses difficultés et discriminations auxquelles elles sont confrontées, les femmes jouent un rôle quotidien essentiel en mettant en place des actions permettant de protéger l'environnement, s'adapter au changement climatique et contribuer à la survie des populations.

En effet, du fait de la répartition traditionnelle des rôles entre les femmes et les hommes, les femmes possèdent des savoir-faire spécifiques dans la préservation des ressources naturelles, la protection de la biodiversité, ou la gestion d'une agriculture durable. Grâce à ces savoirs, elles peuvent mettre en place des stratégies alternatives et durables qui permettent de pallier la réduction de la production agricole, de prévenir les risques de malnutrition, ou encore de proposer l'utilisation d'énergies durables telles que le biogaz.

Les contributions des femmes restent cependant insuffisamment reconnues et peu valorisées, notamment parce qu'elles sont sous-représentées dans les espaces de concertation et de décision, ce qui limite leur action. Ce manque de repré-

sentativité a un impact négatif sur l'efficacité des politiques de développement durable. Une véritable participation des femmes permettrait à la fois de comprendre leurs besoins au regard du changement climatique et de reconnaître leurs contributions à la préservation de l'environnement.

Cinq questions clés pour placer l'émancipation des femmes au cœur des programmes de développement durable

Afin de répondre à ces enjeux, l'engagement des acteurs et actrices du développement est essentiel, au travers de l'adoption d'une double approche qui permette d'articuler les enjeux environnementaux avec ceux de l'égalité femmes-hommes et de l'émancipation des femmes⁶. En effet, l'émancipation des femmes⁷ est un processus qui vise à accéder aux capacités de décision à la fois dans les sphères personnelles, économiques et citoyennes. L'acquisition de ces pouvoirs et d'une véritable autonomie réduit les risques de précarité et renforce les capacités d'adaptation et de résilience face aux aléas environnementaux et climatiques.

Le rapport propose une boîte à outils, inspirée des pratiques développées par des ONG de solidarité internationale, articulée autour de cinq enjeux et questions clés à poser dans le cadre de l'élaboration et du suivi d'un projet de développement.

Neuf initiatives efficaces qui articulent approche de genre et approche environnementale

Afin d'illustrer la valeur ajoutée de cette double approche, le présent rapport apporte un éclairage nouveau, en présentant neuf initiatives innovantes et efficaces développées par des ONG françaises et internationales dans les domaines de l'agriculture durable, de la pêche, de l'accès à l'énergie et de la gestion des déchets.

Ces pratiques développées en Europe, en Afrique, en Asie et en Amérique latine soulignent, par la diversité de leurs méthodes et de leurs périmètres d'action, la pertinence de prendre en compte les inégalités femmes-hommes dans tous les projets de protection de l'environnement et de développement durable.

Au travers de la présentation d'actions de terrain innovantes, la Fondation RAJA-Danièle Marcovici souhaite avec ce rapport contribuer à la dynamique lancée en 2014, lors de la COP20, avec l'adoption du Plan d'action Genre de Lima, et aux réflexions menées dans le cadre de l'actuelle COP21 de Paris et de la future COP22 qui se tiendra en 2016 au Maroc.

Il s'inscrit pleinement dans la volonté de la Fondation, et plus largement, de la communauté internationale, de proposer et soutenir des solutions innovantes et opérationnelles afin que l'égalité femmes-hommes devienne une véritable priorité du développement durable. ■

⁴ Banque mondiale, *Shock waves, Managing the impact of climate change on poverty, Climate and development series, November 2015*

⁵ Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde, Égalité des genres et développement, 2012*

⁶ Ou "approche de genre"

⁷ En anglais "empowerment"



Les femmes :
premières victimes
des dérèglements
climatiques et
environnementaux

Partout dans le monde, les femmes et les hommes ont un rapport différencié à l'environnement et sont touchés différemment par les effets du dérèglement climatique.

En effet, d'une part, les femmes et les hommes occupent des rôles spécifiques en raison de leur sexe, et assument des tâches distinctes dans la gestion du foyer, le développement des activités économiques, communautaires et politiques.

D'autre part, les femmes ont un accès inégal à l'éducation, aux droits, aux ressources économiques (la terre, les machines, les crédits, les technologies, etc.) ainsi qu'aux prises de décision, ce qui limite leurs capacités de résilience.

Enfin, les effets du changement climatique augmentent les inégalités femmes-hommes et les violences faites aux femmes.



Pauvreté et discriminations rendent les femmes plus vulnérables face aux changements climatiques et limitent leurs capacités de résilience

Comme le démontre le récent rapport de la Banque mondiale⁸, les populations les plus pauvres, vivant sur des territoires vulnérables et dans des conditions de vie précaires, sont plus affectées par les changements climatiques. Les femmes sont directement concernées, elles qui représentent la majorité des pauvres dans le monde, soit 70% des personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour⁹.

De plus, elles sont davantage vulnérables face au dérèglement climatique et à la dégradation environnementale en raison des différentes discriminations dont elles sont victimes dans tous les domaines.

En effet, en dépit des efforts internationaux déployés depuis les années 2000, dans le cadre de la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement, les femmes continuent de représenter 2/3 des analphabètes. Elles ont un accès limité aux ressources économiques, telles que les terres, les crédits et les technologies et sont majoritaires dans les emplois informels ne donnant pas accès à des formes de protection sociale. Enfin, elles sont sous-représentées dans les espaces de décisions : seules 21,8% des parlementaires dans le monde sont des femmes¹⁰.

Par ailleurs, les femmes et les hommes occupent des rôles et assument des tâches différenciés qui influencent la façon dont ils et elles sont impacté-es par les effets du dérèglement climatique. Dans le monde, les femmes assurent 2/3 des tâches domestiques et de "soins"¹¹. Elles sont traditionnellement en charge de la gestion du foyer et de l'alimentation et ont ainsi la responsabilité de la gestion de l'énergie domestique, souvent au travers de la collecte de bois ou de charbon et de l'acheminement de l'eau. Dans ce cadre, la raréfaction des ressources en eau et en bois a un impact direct sur leurs conditions de vie, car elle augmente le temps passé et les conditions de déplacement pour accéder à ces ressources. Au Kenya, par exemple, il est estimé que la collecte de l'eau occupe jusqu'à 85% du temps domestique des femmes en raison de la désertification¹².



Les femmes assurent entre **60% et 80%** de la production alimentaire dans les pays en développement

Les femmes représentent **70%** des personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour



2/3 des femmes dans le monde sont analphabètes
56% des enfants non scolarisés sont des filles

Les risques de décès des femmes et des enfants sont multipliés par **14** face aux catastrophes naturelles



Les discriminations et les inégalités, auxquelles sont confrontées les femmes, limitent leurs capacités de résilience car elles ont moins de ressources et d'opportunités de développer des stratégies d'adaptation pérennes. C'est le cas, par exemple, dans le secteur agricole, où les femmes assurent entre 60% et 80% de la production alimentaire dans les pays en développement¹³. Elles représentent la majorité des agricultrices(-trices) dans le monde. Elles ont également une place importante dans le domaine de la pêche et de la gestion des ressources halieutiques, particulièrement touchées par l'exploitation industrielle abusive et la pollution. Cependant, face aux dégradations des terres, à la désertification et à la réduction de la biodiversité, leur capacité à rebondir et à diversifier leurs activités économiques est limitée par des discriminations dans l'accès aux technologies, aux crédits et à la terre. En raison de droits d'héritage discriminatoires, les

femmes ne possèdent que 10 à 20% des titres fonciers dans le monde¹⁴. En Afrique subsaharienne notamment, les femmes possèdent peu de terres, les moins fertiles et les plus éloignées, et doivent demander l'accord du mari pour certaines décisions comme l'utilisation des machines et de certaines semences.

Enfin, le manque d'accès à l'éducation et à l'information et de maîtrise des techniques de survie comme la natation multiplie par 14 les risques de décès des femmes et des enfants face aux catastrophes naturelles. Ainsi, lors du tsunami de 2004 à Aceh, en Indonésie, les femmes ont représenté entre 55 et 70% des victimes, pour ces raisons¹⁵. Lorsque l'ouragan Katrina a frappé la Louisiane et le Mississippi aux États-Unis en 2005, ce sont les femmes afro-américaines, l'un des groupes socio-économiques les plus pauvres dans le pays, qui ont été les plus impactées¹⁶. ■

Les changements climatiques augmentent les inégalités femmes-hommes et les risques de violences

A leur tour, les effets du changement climatique aggravent les discriminations faites aux femmes et les inégalités existantes entre femmes et hommes dans différents domaines, comme la nutrition, les violences faites aux femmes ou les mariages précoces.

Ainsi, dans les pays où il existe une hiérarchie alimentaire, les femmes sont susceptibles de souffrir de malnutrition, d'autant plus lorsqu'elles sont enceintes ou qu'elles allaitent.

En Éthiopie par exemple, où le changement climatique entraîne des pénuries de nourriture ou d'eau, les normes sociales conduisent à une sous-alimentation des filles et des femmes. En effet, les femmes ont l'habitude de manger seulement une fois qu'elles ont nourri leurs familles, ce qui signifie souvent qu'il reste peu pour elles¹⁷.

De plus, alors qu'on estime qu'une femme sur 7 dans le monde est victime de violences, les violences faites aux femmes redoublent dans les situations de post-catastrophe ou à l'intérieur même des camps de secours¹⁸. En effet, la précarisation des conditions de vie, la promiscuité et le manque de sécurité dans les camps augmentent les risques d'agressions sexuelles. En Haïti, plus de 250 viols dans plusieurs camps ont été signalés au cours des 150 premiers jours qui ont suivi le tremblement de terre de janvier 2009. Les responsables de ces violences étaient principalement des hommes armés qui rodait dans les camps¹⁹.

Enfin, les risques environnementaux peuvent engendrer une augmentation de la pratique des mariages précoces et forcés. Dans une étude menée par Human Rights Watch²⁰, certaines familles interrogées ont déclaré avoir décidé de marier leurs filles pour des raisons directement liées à des catastrophes naturelles. Alors que les conséquences climatiques augmentent l'insécurité alimentaire des familles, ou menacent de détruire leur logement, le mariage peut apparaître comme la meilleure option pour s'en sortir. ■

Ainsi, il apparaît que les inégalités femmes-hommes augmentent de façon significative les impacts du changement climatique sur la précarité des femmes et de leur entourage, et limitent leurs capacités de résilience et d'adaptation.

Cependant, en dépit des nombreuses difficultés et discriminations auxquelles elles sont confrontées, les femmes jouent un rôle quotidien essentiel dans la mise en place de pratiques de protection de l'environnement qui permettent d'atténuer les effets du changement climatique.

⁸ Banque mondiale, *Shock waves, Managing the impact of climate change on poverty, Climate and development series*, November 2015

⁹ Nations Unies

¹⁰ Nations Unies, "Objectifs du Millénaire pour le développement, Rapport 2014", 2014

¹¹ ONU Femmes : unwomen.org

¹² K. Duncan, *Global climate change and women's health, Women & Environments International Magazine*, 2007, Issue 74/75, pp 10-11

¹³ Nations Unies

¹⁴ FAO, *Perspectives Économiques et Sociales, Synthèses 8, Genre et droit à la terre*, 2010

¹⁵ UNIFEM, *Respond to the tsunami tragedy One year later. A report card*, 2005

¹⁶ Rachel Harris, *Gender aspects of climate change in the US Gulf Region. Case study 5.7* in Irene Dankelman, *Gender and climate change: An introduction*, Earthscan, 2010

¹⁷ Christian Aid, *Climate Justice for All: putting gender justice at the heart of the Paris Climate change agreement*

¹⁸ GGCA, UICN PNUD, "Manuel de formation sur le Genre et le changement climatique", 2009

¹⁹ Amnesty International, "Haïti, doublement touchées, des femmes s'élèvent contre les violences sexuelles dans les camps haïtiens", janvier 2010

²⁰ Human Rights Watch, *Marry before your house is swept away, Child marriage in Bangladesh*, June 2015



Les femmes : des actrices incontournables face aux enjeux environnementaux

Les femmes sont porteuses de savoir-faire traditionnels et de stratégies d'adaptation innovantes

En raison des rôles qu'elles occupent traditionnellement dans la gestion du foyer et des ressources économiques, **les femmes possèdent des savoir-faire spécifiques** dans la préservation des ressources naturelles, la protection de la biodiversité, l'utilisation énergétique ou encore la gestion d'une agriculture durable.

Les femmes sont également porteuses de solutions innovantes pour s'adapter au changement climatique et préserver l'environnement. Elles développent des stratégies d'adaptation, souvent au niveau communautaire, qui engendrent des effets directs sur l'amélioration des conditions de vie des populations locales.

Au Sénégal, par exemple, dans la région du Sine Saloum, les femmes pêcheuses de coquillages ont développé des techniques d'ensemencement et de cueillette alternées qui permettent de préserver le littoral et la qualité des coquillages. Parallèlement, elles sont accompagnées dans la diversification de leurs activités économiques et permettent aux familles de survivre face aux conséquences de l'exploitation intensive de la pêche, de la montée des eaux et de la salinisation des terres.

En Egypte, des organisations de femmes ont été impliquées dans la réflexion sur la politique de transports et sur ses conséquences sur la pollution urbaine. Leur participation a engendré une augmentation des transports collectifs (moins polluants et plus utilisés par les femmes), ainsi que la mise en place d'un projet innovant de "taxi-water" sur le Nil, un réseau de taxis flottants dont les concessions et la gestion ont été attribuées à des femmes uniquement²¹. ■

21 UICN, "The Art of Implementation, Gender strategies transforming National and Regional Climate Change decision making", 2012

L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ET LE FONDS VERT POUR LE CLIMAT

Le **Fonds Vert pour le Climat (FVC)**, lancé officiellement en 2011 lors de la Conférence de Durban sur le changement climatique (COP17), est un mécanisme financier de l'ONU rattaché à la CCNUCC. Il a pour objectif de réaliser le transfert de fonds des pays les plus avancés à destination des pays les plus vulnérables afin de mettre en place des projets pour combattre les effets des changements climatiques. Le but fixé par les États est de réussir à financer le Fonds à hauteur de 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020.

La question du genre et de l'égalité femmes-hommes a été prise en compte dès la rédaction des objectifs et principes directeurs du Fonds et la question du genre est un élément central de son fonctionnement. Ainsi, dans l'exercice de ses fonctions, le FVC doit :

- assurer une démarche soucieuse de la problématique femmes-hommes
- prendre en compte la parité et l'égalité femmes-hommes dans le processus de sélection des membres du Conseil
- doter le Secrétariat du Fonds d'un personnel qui tient compte du principe d'une représentation équilibrée des deux sexes
- dans l'accès aux financements : encourager la participation des groupes vulnérables, en tenant compte des questions de genre (FCCC/CP/2011/9/Add.1)

INTERVIEW D'EXPERTE



Entretien avec
Hindou Oumarou
Présidente de l'Association des Femmes Peules Autochtones du Tchad (AFPAT), et experte des questions de genre et droits humains

Créée en 1999, l'AFPAT a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des populations peules au travers de la promotion des droits humains et des droits des peuples autochtones, et de la protection de l'environnement.

“ La contribution des femmes à la protection de l'environnement est essentielle. ”

“En Afrique subsaharienne, 80% de la population vit dans le monde rural. Les femmes, en particulier sont en contact direct et constant avec l'environnement au travers des tâches quotidiennes qu'elles assument (agriculture de subsistance, petit élevage et corvée de bois et d'eau). Alors qu'elles jouent un rôle essentiel dans la gestion des ressources naturelles, la protection de la biodiversité et la gestion d'une agriculture durable, les femmes possèdent des connaissances uniques dans la préservation des semences et des plantes médicinales. Ainsi, leurs savoir-faire sont une véritable valeur ajoutée pour l'identification et la culture de semences capables de résister aux chocs climatiques.

De plus, elles possèdent des connaissances et des savoir-faire dans les domaines de la conservation de l'eau, ainsi qu'en matière nutritionnelle et médicinale, qui leur permettent de pallier la réduction de la production agricole, de prévenir les risques de malnutrition, et de proposer des solutions alternatives face au manque de services de santé, comme en cas d'hémorragie lors d'un accouchement.

En dépit de leurs connaissances, les savoir-faire environnementaux des femmes sont insuffisamment valorisés et peu considérés par les programmes de développement internationaux. Il arrive même que ces savoirs soient étudiés et récupérés par des recherches scientifiques, sans que soient partagés les bénéfices avec les femmes détentrices de ces savoirs”.





INTERVIEW D'EXPERTE



Entretien avec
Lorena Aguilar
Experte Senior
en genre
au sein de l'Union
Internationale
de Conservation
de la Nature (IUCN)

Première organisation environnementale créée en 1948, l'IUCN regroupe actuellement 1200 organisations membres dans 140 pays.

“Concevoir des plans d'actions nationaux sans prendre en compte les connaissances et les contributions des femmes n'a pas d'impact durable.”

“La participation des femmes à l'élaboration des programmes et politiques de développement durable est une condition de leur efficacité.

En effet, la consultation et la participation effective des femmes aux espaces de discussions et de décisions climatiques permettent de concevoir des réponses adaptées aux besoins des populations, et notamment des femmes. Elles permettent également d'adopter une approche sensible au genre, et de se fixer comme objectif transversal de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes, en termes d'accès aux droits et aux ressources notamment.

Pour ce faire, il est essentiel de travailler sur le renforcement de la participation “quantitative” des femmes, au travers d'une meilleure représentativité des femmes et de leurs organisations. Cependant, pour obtenir un effet durable, **les femmes doivent pouvoir participer de façon “qualitative” aux processus de décisions**, c'est-à-dire être en capacité d'analyser et de comprendre les situations et de proposer des solutions concrètes en réponse à ces situations.

Elles doivent ainsi être non seulement informées des enjeux du changement climatique et de ses impacts différenciés sur les femmes et les hommes, mais aussi comprendre qu'elles n'en sont pas uniquement les victimes, mais également des actrices incontournables du changement.

Des techniques de consultations qualitatives sont déclinées de façon opérationnelle au niveau national par l'IUCN dans le cadre de l'élaboration de Plans d'action sur le genre et le changement climatique (les ccGAP). Ces Plans d'action déploient une méthodologie unique de formation et de renforcement des capacités des femmes et des organisations de femmes qui permettent d'intégrer l'approche de genre dans la planification et la mise en œuvre des politiques nationales de changement climatique. À ce jour, 14 pays ont été accompagnés par l'IUCN, tels que Haïti, le Mozambique, le Mexique, le Népal, la Jordanie et le Libéria”.

La sous-représentation des femmes dans les espaces de décision rend invisibles leurs contributions

Le rôle des femmes et leurs contributions effectives à la protection de l'environnement sont peu reconnus et peu valorisés dans les politiques et les programmes nationaux et internationaux. Ceci peut s'expliquer en partie par le fait qu'elles sont **généralement sous-représentées dans les espaces de décisions, notamment environnementaux.**

Au niveau international, malgré une décision²² adoptée en 2012 à Doha, qui demande une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les processus de décision et les organes de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CNUCC), les femmes continuent d'y être sous-représentées. On compte par exemple 10 femmes pour 15 hommes dans le Groupe consultatif d'experts (CGE) et 3 femmes pour 21 hommes au sein du bureau du Fonds Vert²³.

Au niveau national, **les femmes ont également un accès limité aux espaces de concertation et de décision.** De plus, elles ne sont pas toujours ciblées, ni consultées.

Ainsi, la majorité des contributions nationales de lutte contre le changement climatique, remises par les pays, dans le cadre de la COP21²⁴, ne mentionnent pas les problématiques de genre et d'égalité femmes-hommes car les femmes et les organisations de femmes n'ont pas été consultées.

Cette sous-représentation des femmes se retrouve également au niveau local. Par exemple, les femmes ne sont pas présentes dans les instances de décisions locales liées à la gestion des forêts, même si elles y travaillent tout autant que les hommes. Une recherche menée en 2015²⁵, dans 69 villages et 18 sites REDD+²⁶ dans 5 pays (Brésil, Cameroun, Indonésie, Tanzanie et Vietnam), a montré que les femmes ne représentaient que 17% des membres des comités de décision.

Ce manque de représentativité a un impact négatif car il ne permet pas de valoriser les contributions des femmes. Une véritable participation des femmes permettrait à la fois de **comprendre leurs besoins au regard du changement climatique** et de mieux reconnaître leurs connaissances et contributions à la préservation de l'environnement. Cela permettrait que cette dimension soit incluse dans toutes les politiques publiques sociales et environnementales.

Les politiques seraient plus efficaces si elles impliquaient les femmes à tous les niveaux, tout en favorisant véritablement leur accès aux droits et aux ressources. ■

²² Décision 23/CP.18

²³ Réseau climat développement (Zénabou Zegda), “Note de décodage sur le genre et le climat”, 2015

²⁴ Les Intended nationally determined contributions (INDC) sont les contributions envoyées par chaque pays en amont de la COP21 permettant à chaque pays de présenter ses efforts en faveur de la réduction des gaz à effets de serre et à la lutte contre le changement climatique

²⁵ Center for International Forestry Research: <http://www.cifor.org/gender/gender-redd-analyzing-womens-roles-sub-national-initiatives>

²⁶ Reducing emissions from deforestation and forest degradation



LE PROGRAMME DE TRAVAIL DE LIMA RELATIF AU GENRE

Le programme de travail de Lima relatif au genre a été adopté lors de la COP20 de Lima au Pérou en 2014.

À travers ce programme de travail biennal, les Parties demandent notamment au Secrétariat de la CNUCC d'inclure à son rapport annuel des **informations relatives aux décisions et actions menées dans le domaine du genre**. Les Parties sont également appelées à **soutenir la participation de femmes** représentantes aux réunions de la CNUCC et le cas échéant de proposer des actions de renforcement des capacités (négociation, rédaction de textes juridiques et communication stratégique).

Les Parties s'engagent également à clarifier la signification de l'expression “politiques climatiques sensibles au genre”, afin d'améliorer à la fois leur élaboration et leur mise en œuvre. Un premier atelier sur ce sujet s'est tenu en juin 2015 à Bonn. Un second atelier se tiendra ensuite en mai 2016, sur les politiques d'adaptation et de renforcement des capacités. Les rapports qui en découleront permettront aux Parties de clarifier le cadre du Plan de travail de Lima, lors de la 22^e conférence des Parties à Marrakech (COP22), en 2016.

Enfin, le programme de travail prévoit la nomination d'un(-e) coordonnateur(-trice) principal(-e) spécialiste des questions du genre au sein du Secrétariat de la CNUCC.



INTERVIEW D'EXPERT



Entretien avec
Henri Rouillé d'Orfeuil
Agronome,
membre du Comité Exécutif
de la Fondation
RAJA-Danièle Marcovici

Expert reconnu sur la question du développement durable, Henri Rouillé d'Orfeuil a travaillé au ministère des Affaires étrangères et à la Banque mondiale. Il est également membre du Centre international de recherche agronomique pour le développement.

“L'égalité entre les femmes et les hommes est un sujet prioritaire, qui trouve un écho particulier dans le contexte actuel de la COP 21.”

“Les femmes et les hommes ne sont pas impactés de la même manière par les dégradations environnementales et climatiques et n'ont pas les mêmes besoins face au développement durable. En dépit de ce constat, les besoins et les attentes des femmes sont moins connus et moins reconnus, et nombreux sont les freins qui empêchent les femmes de les exprimer : la distribution inégale des revenus, la répartition traditionnelle des rôles sociaux, la sous-représentation des femmes dans les espaces citoyens...”

Par ailleurs, bien souvent, la famille reste encore la cellule sociale première prise en compte dans les projets de développement. Or, la famille peut également être source d'inégalités entre ses membres, empêchant de faire émerger les besoins des individus, spécialement ceux des femmes et des enfants.

Par exemple, dans de nombreuses communautés agricoles, les titres de propriété des terres sont au nom du mari, excluant les femmes des décisions agricoles.

Il est donc primordial de s'interroger systématiquement sur la prise en compte des besoins des femmes dans les projets environnementaux. Certaines ONG font déjà ce travail en récoltant et en analysant des données sexuées dans la phase diagnostic de leurs projets. A partir de ces chiffres, elles sont en capacité de proposer un constat précis et des solutions adaptées pour accompagner les femmes comme les hommes dans une démarche d'autonomisation.

Par ailleurs, l'autonomisation des femmes est un levier économique et écologique important pour les pays en voie de développement. En effet, les pratiques agricoles des femmes sont souvent différentes de celles des hommes et elles offrent des alternatives intéressantes en termes d'écologie et de productivité. L'enjeu est de promouvoir et mettre en valeur ces pratiques afin de diffuser l'expertise méconnue des femmes et de faire évoluer les pratiques dans d'autres communautés.

Il est également essentiel de faire comprendre aux décideurs(-euses) politiques que les femmes sont de véritables actrices de l'innovation dans le domaine environnemental.

C'est là tout le rôle des ONG, qui sont les mieux placées pour faire remonter les solutions innovantes développées par les femmes, au plus haut niveau politique, notamment lors des Conférences internationales telles que la COP21 et bientôt la COP22, où je l'espère, les enjeux de l'égalité femmes-hommes et de l'environnement seront inscrits comme une priorité de l'agenda politique.”



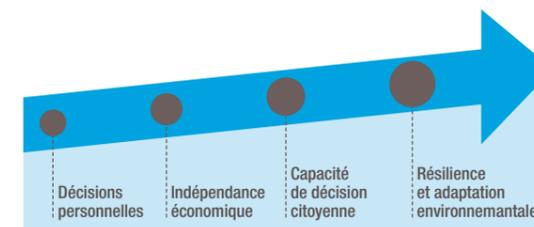
Placer l'autonomisation des femmes au cœur des programmes de développement durable

L'émancipation des femmes, un facteur de résilience au changement climatique

Afin de lutter efficacement contre le dérèglement climatique et de soutenir la mise en place de programmes d'adaptation et de résilience pérennes, il apparaît essentiel de prendre en compte les enjeux de l'émancipation des femmes et de l'égalité femmes-hommes.

En effet, développer l'autonomisation des femmes permet de renforcer **leurs capacités à décider et à agir dans leur vie personnelle, économique et citoyenne**.

L'émancipation des femmes réduit également les risques de précarité engendrant ainsi **des impacts positifs sur leurs capacités d'adaptation et de résilience** face aux aléas environnementaux et climatiques. Elle leur donne aussi les capacités de mettre en place des mesures efficaces en faveur de la préservation de l'environnement et du développement durable. ■



Les questions clés pour intégrer l'égalité femmes-hommes dans les projets environnementaux

Il est donc essentiel d'intégrer une approche de genre à toutes les étapes d'élaboration, de suivi et d'évaluation des programmes environnementaux, afin d'en maximiser les impacts sur les populations locales.

Parmi les éléments à prendre en considération, **cinq enjeux clés** peuvent être pris en compte pour articuler une approche de genre et une approche environnementale. Ces enjeux clés permettent à la fois de tenir compte du manque de reconnaissance des femmes, et de s'inscrire dans une logique de renforcement des capacités et d'empowerment, tout en questionnant les inégalités femmes-hommes.

- 1 La reconnaissance et la valorisation des contributions et des savoir-faire environnementaux des femmes
- 2 La participation à tous les espaces de décision citoyens et environnementaux
- 3 L'accès égal aux droits, et notamment le droit à l'éducation, à l'information et à la santé sexuelle et reproductive
- 4 L'accès et le contrôle des ressources économiques et productives
- 5 La division du travail, le partage égal des tâches entre les femmes et les hommes et l'implication des hommes

1 La reconnaissance et la valorisation des contributions et des savoir-faire environnementaux des femmes

Comme développé précédemment, les savoir-faire et les contributions des femmes sont souvent méconnus et peu valorisés.

Les identifier et les faire connaître permet d'en reconnaître l'utilité et la validité environnementale, et de les considérer comme des solutions et des opportunités collectives à développer.

2 La participation à tous les espaces de décision citoyens et environnementaux

La participation des femmes à ces espaces permettra de mieux connaître leurs expériences spécifiques face aux changements environnementaux, de prendre en considération leurs besoins et leurs attentes et de valoriser leurs savoir-faire. Elle augmentera l'efficacité des projets.

3 L'accès égal aux droits, et notamment le droit à l'éducation, à l'information et à la santé sexuelle et reproductive

L'accès des femmes aux différents droits renforce leurs capacités de décision et leur autonomie. C'est particulièrement le cas pour l'accès à l'alphabétisation, à l'éducation et à l'information, notamment environnementale et climatique, qui leur permettra de mieux maîtriser leur environnement et d'être davantage informées des risques climatiques et des solutions existantes. Les femmes enceintes et allaitantes sont également plus vulnérables face au dénuement et à la malnutrition engendrés par les dérèglements climatiques. L'accès aux services de santé sexuelle et reproductive tels que la contraception, l'avortement et les services de santé pré- et postnataux permettent de réduire la mortalité maternelle. Ils renforcent également les capacités des femmes à décider pour elles-mêmes, à disposer de leur corps, et dans une certaine mesure, à prévenir les violences. Ils sont au cœur du processus d'émancipation des femmes, et une condition de l'amélioration de leur résilience face aux conséquences climatiques.

4 L'accès et le contrôle des ressources économiques et productives (terre, intrants, technologies, crédits,...)

L'accès et le contrôle des ressources augmentent les capacités d'adaptation et de résilience des femmes en multipliant leurs possibilités de créer des alternatives économiques. Ils favorisent leur autonomie économique et financière, ce qui leur permet de subvenir à leurs besoins et ceux de leur famille, particulièrement lorsqu'elles sont cheffes de famille et/ou lorsqu'elles doivent faire face aux effets du changement climatique. Cette autonomie contribue à renforcer leurs capacités de décision et d'influence au sein du foyer mais aussi au niveau citoyen et communautaire.

5 La division du travail et le partage égal des tâches entre les femmes et les hommes et l'implication des hommes

Les changements climatiques peuvent engendrer une augmentation du temps de travail des femmes (collecte de l'eau et du bois par exemple), ainsi qu'une nouvelle répartition des activités économiques. Ces changements sont des opportunités pour questionner la division sexuelle du travail et réduire la surcharge de travail qui pèse sur les femmes.

L'implication des hommes permet également de remettre en question les fondements des inégalités femmes-hommes et de proposer des solutions collectives pour lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité femmes-hommes.

Pour chacun de ces enjeux clé, des questions spécifiques peuvent être posées au début du projet, lors de diagnostics de la situation, et tout au long du projet. Afin de répondre à ces questions, les informations peuvent être collectées au travers de l'utilisation de données sexo-spécifiques, et de la collecte d'informations qualitatives, via des entretiens et des focus group mixtes et non mixtes.

L'analyse de situation permettra ensuite de définir des actions spécifiques à mettre en œuvre afin de réduire les inégalités de genre et renforcer l'autonomisation des femmes dans les 5 domaines précités. Elle permettra également, en concertation avec les partenaires et les bénéficiaires, de se fixer des objectifs à la fois quantitatifs, mais aussi qualitatifs, de changement social. ■

Voici quelques questions clés qui peuvent être posées pour s'assurer qu'un projet prend en compte une approche de genre :

La reconnaissance et la valorisation des contributions et des savoir-faire environnementaux

Les savoir-faire traditionnels des femmes dans les domaines de la gestion des ressources, de la conservation de l'eau et des aliments, des connaissances nutritionnelles et médicinales des plantes et des semences, et de l'utilisation énergétique sont-ils identifiés?

Le projet vise-t-il à faire connaître, renseigner et valoriser des savoir-faire ?

La participation à tous les espaces de décision citoyens et environnementaux

Les femmes et les organisations de femmes sont-elles représentées dans les espaces de décisions environnementaux (locaux, nationaux) ?

Le projet vise-t-il à soutenir une participation effective des femmes à ces espaces de discussions et de décisions ?

Sinon, quelles sont les raisons qui sous-tendent leur sous-représentation (organisations des réunions, circulation des informations, résistances internes, autocensure...)?

Les femmes sont-elles informées en amont des réunions ? Peuvent-elles prendre la parole et être force de propositions ?

L'accès égal aux droits, notamment à l'éducation, à l'information, et à la santé sexuelle et reproductive

Les femmes et les hommes ont-elles(ils) un accès égal aux informations relatives aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques ? Comment sont diffusées ces informations ?

Le projet vise-t-il à favoriser une diffusion partagée des informations climatiques et environnementales ?

Les femmes et les hommes, filles et garçons, ont-elles(ils) un accès égal à l'alphabetisation et à l'éducation ? Pour quelles raisons ?

Le projet prévoit-il des actions pour favoriser un accès égal à l'éducation, aux droits et à la santé sexuelle et reproductive ?

Les femmes ont-elles accès à des informations et des services en matière de santé sexuelle et reproductive (planification familiale, visites néonatales) ? Pour quelles raisons ?

Dans quelle mesure les femmes et les filles, les hommes et les garçons, peuvent-elles(ils) décider de leur sexualité (mariage, planification familiale) ? Sont-elles(ils) victimes de violences ?

L'accès et le contrôle des ressources économiques et productives

Les femmes et les hommes ont-elles(ils) un accès égal aux ressources économiques et productives telles que les terres, les crédits, les technologies ? Dans la pratique, qui utilise quelles ressources ?

Le projet vise-t-il à renforcer l'accès des femmes aux ressources et à s'assurer qu'elles en ont également le contrôle ?

L'accès aux ressources est-il modifié par les effets du changement climatique ? Les femmes ont-elles besoin d'accéder à de nouvelles ressources pour répondre aux effets du changement climatique ?

Le projet favorise-t-il un accès égal à de nouvelles ressources permettant une plus grande résilience des femmes et des familles ?

La division du travail et le partage égal des tâches entre les femmes et les hommes et l'implication des hommes

Comment se répartissent les tâches entre les femmes et les hommes ? Combien de temps les femmes, les hommes, les garçons et les filles y passent ? Le temps de travail des femmes est-il augmenté en raison des changements environnementaux ?

Le projet vise-t-il à prévenir l'augmentation du temps de travail des femmes par une répartition équitable des tâches entre les femmes et les hommes ?

Les hommes sont-ils impliqués dans les activités de sensibilisation sur les inégalités femmes-hommes ? Ont-ils connaissance des savoir-faire et des compétences des femmes dans le domaine environnemental, ainsi que des discriminations dont elles sont victimes ?

Le projet favorise-t-il la participation des hommes et des espaces d'échanges mixtes ?

Ce tableau est inspiré de celui utilisé par CARE dans le cadre de ses projets environnementaux.

L'ANALYSE GENRÉE DE LA VULNÉRABILITÉ ET CAPACITÉ D'ADAPTATION AU CLIMAT

GCVCA, (Gender Climate Vulnerability and Capacity Analysis) développée par CARE International.

CARE, ONG engagée depuis longtemps sur l'autonomisation des femmes, a développé en 2009 une méthodologie spécifique pour s'assurer que les projets environnementaux menés sont bénéfiques (ou a minima non nocifs) à l'autonomisation des femmes.

La méthodologie GCVCA est née du constat de CARE qu'une analyse de situation sexo-spécifique était une condition nécessaire pour s'assurer de l'impact des projets environnementaux sur les femmes. L'analyse de genre de la vulnérabilité et des capacités d'adaptation au climat fournit un cadre d'analyse permettant de comprendre le contexte et les besoins spécifiques des femmes et des hommes face au changement climatique.

L'objectif de l'analyse GCVCA est triple :

- Analyser la vulnérabilité et la capacité d'adaptation au changement climatique des femmes et des hommes
- Évaluer et compiler le savoir des communautés sur le climat, pour mieux comprendre les impacts du changement climatique sur les femmes et les hommes, ainsi que les stratégies d'adaptation au niveau local
- Co-construire avec les communautés des solutions et des actions d'adaptation efficaces, répondant aux besoins et aux attentes de tous les membres de la communauté

L'analyse GCVCA est menée à plusieurs niveaux : individuel, familial, communautaire, régional, national.

Elle cherche à répondre à toutes les questions qui pourraient surgir lors de la mise en place d'un projet d'adaptabilité au changement climatique : Quels sont les calendriers agricoles ? Quelles institutions peuvent répondre à une crise ? Comment fonctionnent les structures familiales, communautaires ? Comment se présente la matrice de vulnérabilité (sources de revenus, aléas climatiques etc.) des femmes et des hommes ? Etc.

Pour chaque question, des données désagrégées par sexe sont collectées, afin d'identifier les vulnérabilités, les besoins et les capacités des femmes et des hommes. Une fois ces données analysées, un plan d'adaptation intégrant des mesures pour les femmes, pour les hommes ainsi que pour l'ensemble de la communauté est proposé.

La méthode employée pour réaliser une GCVCA est communautaire et co-construite avec les bénéficiaires. Le plan d'adaptation qui en découle est présenté aux communautés bénéficiaires du projet, qui choisissent elles-mêmes quelles solutions elles souhaitent mettre en place. Dans ce processus participatif, une attention particulière est portée à la participation des femmes. Des groupes mixtes et non-mixtes sont constitués afin de garantir une prise de parole égalitaire.

La méthodologie d'analyse GCVCA de CARE est actuellement utilisée dans les projets au Mozambique, au Zimbabwe et au Bangladesh. Elle a permis d'élaborer des diagnostics de base en intégrant une analyse de genre dès le départ des projets.



Des initiatives efficaces qui articulent approche de genre et approche environnementale

Les projets présentés ci-après sont portés par des ONG, dans diverses régions du monde. Ils ont la particularité et l'ambition d'articuler à la fois une approche environnementale et une approche de genre qui vise l'amélioration de l'autonomisation des femmes.

Ils engendrent ainsi des effets positifs pour la préservation de l'environnement et la réduction des gaz à effets de serre, et favorisent une véritable reconnaissance du rôle des femmes, ainsi qu'une réduction des inégalités de genre.

Neuf projets sont détaillés ci-après dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, de l'énergie durable et de la gestion des déchets.



Les femmes actrices de la biodiversité en Inde

Solidarité

Créée en 1989, l'ONG Solidarité intervient particulièrement en milieu rural sur les enjeux de souveraineté alimentaire, d'autonomie des populations et de gestion des ressources.

En Inde, dans la région de l'Uttarakand, Solidarité soutient l'ONG Navdanya, fondée par la Prix Nobel alternatif Vandana Shiva, et travaille avec les femmes agricultrices dans le cadre du projet **"Graines de l'Espoir"**. Ce programme a pour objectif d'améliorer la résilience des paysans(-annes) face aux dérèglements climatiques et de soutenir leur autonomisation économique au travers de la promotion de la biodiversité et de l'agriculture biologique.

Les femmes agricultrices sont les actrices principales du programme. D'une part parce qu'elles représentent la majorité des agriculteurs(-trices) de la région ; mais aussi parce que **ce sont elles qui détiennent les savoir-faire nécessaires à l'identification, la conservation et la diffusion des semences et qu'elles jouent un rôle clé dans la promotion de la biodiversité.**

En effet, de par leurs activités quotidiennes au champ, et en raison de leur rôle au sein de la famille, les femmes savent protéger les graines et les reproduire, elles connaissent leur goût ainsi que leurs propriétés. On dit ainsi qu'elles font le passage du "champ à l'assiette" car ce sont elles qui enseignent aux enfants les qualités nutritionnelles de chaque aliment et assurent la bonne alimentation de la famille.

BIO-ÉCOLE : VALORISER LES JEUNES FILLES

Le projet Bio-école est un programme pilote d'éducation à l'environnement et au changement climatique, conduit par l'association Solidarité.

L'objectif du programme est de passer par les jeunes et notamment les jeunes issus des classes les plus défavorisées pour faire changer les mentalités sur la gestion de l'environnement et des déchets au travers de la **création de jardins scolaires**, l'enseignement d'éco-gestes et la création d'éco-fermes modèles qui utilisent des techniques d'agriculture et de gestion durables.

Les filles sont particulièrement visées par le projet afin de leur permettre d'apprendre à s'affirmer et de faire éclore leur potentiel. Chaque semaine, une fille ou un garçon est choisi pour gérer le jardin. C'est un moment de valorisation et de leadership qui engendre des effets sur la confiance en soi des jeunes qui s'affirment de plus en plus au fur et à mesure du projet. Le programme permet de travailler dès le plus jeune âge sur la **valorisation de la place des jeunes filles** et des femmes au sein de leur communauté. Il entraîne ainsi des impacts à la fois sur la diffusion et la pérennisation de pratiques durables de gestion des ressources et des déchets, mais également sur l'autonomisation des filles.



Le projet vise donc à **valoriser leurs connaissances** en reconnaissant une dimension scientifique à la sélection et à l'évaluation de semences résistantes aux chocs climatiques. Les gardiennes des semences jouent un rôle clé dans le processus. Ces femmes ont pour mission d'identifier les semences les plus résistantes et de les conserver. Puis, elles sont accompagnées pour sensibiliser des autres agriculteurs(-trices) à l'utilisation des graines testées, un rôle peu commun pour des femmes en milieu rural.

Enfin, dans chaque village concerné, elles sont responsables de la gestion de la banque de semences. **Ce rôle officiel les positionne de façon incontournable au sein de leur communauté qui dépend de ces semences pour survivre.**

Au travers de ce processus d'autonomisation, **les femmes paysannes gagnent en confiance et en reconnaissance**, et leur contribution économique et environnementale est enfin validée par leurs pairs.

Comme le souligne Vandana Shiva, marraine et fondatrice de l'association, « *elles peuvent ainsi faire éclore "la petite graine" qui est en elles et développer tout leur potentiel dans le cadre d'un véritable processus d'autonomisation* ». ■



Promouvoir l'accès des femmes agricultrices à l'information climatique

CARE France

Dans le Nord du Bangladesh, les populations rurales sont touchées par des inondations de plus en plus fréquentes et des cycles de pluies qui changent en raison du réchauffement climatique. Ces changements impactent les femmes plus fortement que les hommes, notamment parce qu'elles ont un accès moindre à l'information météorologique.

En effet, ce sont traditionnellement les hommes qui se rendent dans les villes les plus proches pour s'informer sur la météo et les alertes de catastrophes naturelles. Les femmes, quant à elles, sortent très peu du village sans leur père ou leur mari. Les hommes sont donc la seule source d'information extérieure pour les femmes, notamment sur le changement climatique. Mais face aux inondations fréquentes qui détruisent les rendements agricoles des villages, ces derniers sont désormais obligés d'aller chercher du travail dans les grandes villes loin de leurs familles.

Privées de ces informations, les femmes ne sont pas en capacité d'anticiper les inondations et les cycles de pluies et ne peuvent pas protéger leurs familles, leurs biens et les rendements agricoles du village.

Par ailleurs, bien que les femmes exercent des activités agricoles, au même titre que les hommes, **elles ne sont pas reconnues comme agricultrices par la communauté et les autorités locales**. Les titres de propriété des terres sont en général au nom des maris, qui bénéficient seuls des aides financières de l'Etat. De plus, elles n'ont pas accès aux formations agricoles et climatiques, nécessaires pour s'adapter à leur environnement.

Face à ce constat, CARE a mis en place le **projet "Rainfall"**,

dont l'objectif est d'accompagner les populations du Nord du Bangladesh dans l'adaptation au changement climatique, tout en agissant sur l'autonomisation des femmes. Le projet "Rainfall" a débuté par une analyse différenciée selon le sexe, pour comprendre les besoins spécifiques des femmes et leur proposer des solutions adaptées.

Deux leviers prioritaires ont été identifiés pour augmenter la capacité de résilience des femmes face à l'environnement : **l'accès à l'information et l'accès à la formation agricole et climatique.**

Pour agir sur le premier levier, CARE a mis en place des réunions participatives de sensibilisation pour les femmes afin de leur apprendre à chercher par elles-mêmes l'information sur l'environnement. Des téléphones portables et une liste des numéros utiles leur ont été distribués. Ces réunions ont porté leurs fruits, puisqu'aujourd'hui les femmes n'hésitent plus à appeler d'elles-mêmes les autorités locales pour obtenir des informations et sont ainsi plus réactives face aux variations météorologiques. **Les femmes ont ainsi un accès direct aux informations climatiques.** Par ailleurs, les appels quotidiens ont permis aux autorités de prendre conscience que les femmes jouent un rôle quotidien essentiel dans la production agricole de la région, et qu'elles doivent donc pouvoir bénéficier des services proposés.

Sur le second volet, l'accès aux formations agricoles et climatiques, des "Farmer's schools", qui proposent des **formations techniques et des temps d'échanges sur les pratiques agricoles**, ont été mises en place par CARE pour l'ensemble de la communauté.

Afin de favoriser la participation des femmes à ces formations, plusieurs formules sont testées : mixité ou non des réunions, horaires, programmes, afin d'établir quels sont les moyens les plus efficaces de mobiliser les femmes agricultrices, en prenant en compte leur temps de travail domestique, ainsi que les différentes contraintes qui pèsent sur elles au quotidien. Les résultats sont encore en cours d'évaluation. ■



Agriculture biologique et implication des hommes dans le partage des ressources

Service International d'Appui au Développement [SIAD]

Le SIAD est une ONG créée en 1988, spécialisée dans l'appui au développement économique en Afrique subsaharienne francophone, au travers du soutien aux petites entreprises et de la création d'emploi.

Au Burkina Faso, le SIAD intervient dans la région de l'Oudalan, l'une des régions les plus pauvres du pays, pour améliorer et sécuriser les débouchés des femmes agricultrices de la province. Dans cette région enclavée, les pluies sont faibles et aléatoires et les agriculteurs(-trices) sont touchés(-ées) par une baisse de la productivité agricole générale car les terres s'appauvrissent avec l'érosion, l'assèchement et l'utilisation des engrais chimiques.

Afin d'éviter l'exode rural et de proposer des alternatives aux femmes agricultrices, le projet repose sur trois angles d'intervention complémentaires :

- la mise en place d'une agriculture écologique qui protège les sols et l'environnement,
- l'instauration des principes du commerce équitable pour mieux rémunérer les productrices pour leur travail,
- la réduction des inégalités de genre auxquelles font face les productrices et qui handicapent la conduite de leurs activités économiques.

Le SIAD accompagne ainsi des groupements de femmes cultivant des oignons biologiques. Ces femmes ont des difficultés à diversifier leurs activités agricoles car elles ne sont pas propriétaires des terres, utilisées par les hommes une grande partie de l'année pour la culture des céréales. Elles doivent ainsi attendre la fin des cultures céréalières pour démarrer les cultures d'oignons, ce qui retarde leur activité. Par ailleurs, les agricultrices n'ont pas un accès égal aux transports et aux outils mécanisés ce qui réduit leur rendement.

Le SIAD a mis en place des clubs d'écoute communautaires en partenariat avec le réseau "Femmes en action", permettant aux femmes et aux hommes de mettre en commun les problématiques spécifiques rencontrées par les femmes dans l'accès et le contrôle des ressources économiques, telles que la possession de charrettes permettant le transport des légumes, l'accès aux machines et aux terres.

Les hommes sont invités à participer aux clubs d'écoute et les débats sont diffusés à la radio. Des messages sont diffusés afin de demander aux hommes de s'engager à aider les femmes à creuser leur puits, à libérer les champs fin septembre pour qu'elles démarrent leur pépinière d'oignons, et les incitent à prêter leur charrette pour aller au marché. Ces actions ont permis de sensibiliser les hommes et de modifier les comportements en faveur d'un accès égal aux ressources. ■



Accompagner les changements sociaux face au dérèglement climatique au Togo

Agronomes et Vétérinaires sans Frontières [AVSF]

L'ONG AVSF accompagne les agriculteurs et les agricultrices dans l'adaptation au changement climatique et la diversification des activités agricoles dans la région du Nord-Ouest des Savanes au Togo.

Dans cette région, la population vit essentiellement de l'agriculture et les femmes jouent un rôle actif dans la production agricole et la sécurité alimentaire des familles. **En dépit de leur contribution aux revenus de leurs familles, elles sont victimes de fortes inégalités juridiques, économiques et sociales.**

Le code de famille inégalitaire et les mariages informels non reconnus par la loi empêchent les femmes de devenir propriétaires et donc d'avoir un pouvoir de décision sur les terres qu'elles cultivent. Les propriétaires des terres sont majoritairement les hommes, qui s'approprient les terres les plus rentables et faciles à cultiver, laissant aux femmes la culture des terres les moins fertiles et les moins accessibles. Il en va de même pour l'élevage de bêtes : les hommes se réservent les bovins, plus rentables, et laissent les femmes s'occuper des volailles ou des brebis.

Ces inégalités sont accentuées par le changement climatique qui modifie la répartition des productions agricoles. Ainsi, jusqu'à présent, les hommes cultivaient le maïs de manière intensive, laissant les petites parcelles moins fertiles

aux femmes pour cultiver le soja et le niébé, moins rentables. Avec le changement climatique, la baisse de rendement du maïs amène les hommes à se positionner sur de nouvelles activités et à s'approprier les activités menées traditionnellement par les femmes, en raison de leur nouvelle rentabilité.

L'ONG AVSF, dans le cadre de son approche de genre, accorde une attention continue au changement des rôles sociaux et de la répartition des tâches entre les femmes et les hommes, afin d'en limiter les conséquences négatives sur les inégalités femmes-hommes.

De plus, afin de questionner ces inégalités, le projet intervient à trois niveaux : individuel, communautaire et sociétal.

- Au niveau individuel, AVSF travaille à **informer les femmes sur leurs droits économiques et sociaux**, au travers d'activités d'alphabétisation et de sensibilisation sur la prise de décision au sein du foyer.
- Au niveau communautaire, **des actions de formation et de sensibilisation à destination des habitants(-es) des villages** et des membres des Unions de producteurs sont dispensées, d'une part sur les **méthodes agricoles**, et d'autre part sur le **respect des droits des filles et des femmes**. Des comités de vigilance sur les droits des femmes ont été mis en place dans certains villages pour évaluer les progrès menés. L'ONG soutient également la participation des femmes au sein des Unions de producteurs de céréales.
- Au niveau sociétal, AVSF a également comme projet de **travailler le changement des mentalités** en faisant la promotion de l'égalité femmes-hommes à la radio locale et régionale. ■



Diversification des activités économiques issues de la pêche et répartition des tâches au Sénégal

ENDA Graf

Le réseau ENDA coordonne un programme nommé **GENDER** qui associe une approche de genre avec une approche environnementale et de développement durable dans 5 pays : le Sénégal, la Colombie, le Vietnam, l'Éthiopie et la Tunisie.

Au Sénégal, Enda Graf travaille plus particulièrement dans le domaine de la **préservation des ressources naturelles, des coquillages et des écosystèmes**, dans le Sine Saloum, une réserve naturelle dont les ressources sont menacées du fait d'une exploitation abusive alarmante.

Depuis 2006, **les femmes de cette région se sont mobilisées pour développer des initiatives de protection de l'environnement**. Tandis que les activités économiques exercées par les hommes telles que la pêche et l'agriculture ont été réduites par le dérèglement climatique (et notamment la montée des eaux et la salinisation des terres qui réduit la fertilité des sols), l'exploitation des coquillages reste l'une des activités économiques

les plus rémunératrices pour les familles. Les femmes les ramassent, les séchent et les vendent ensuite.

Dans chaque village, les femmes ont créé des groupements d'intérêts économiques qui ont été soutenus par ENDA Graf. Un système de repos biologique a été organisé visant l'ensemencement des coquillages par parcelles ainsi que des récoltes plus espacées dans le temps afin de protéger les terres. Le projet suivi par l'Institut universitaire de la pêche et de l'agriculture sénégalais a permis de **valoriser cette pratique traditionnelle portée par les femmes, et de reconnaître leurs savoir-faire** dans la conservation des coquillages. Parallèlement, afin de diversifier leurs ressources économiques, les femmes ont mis en place de nouvelles activités de transformation des fruits sauvages et de gestion forestière.

ENDA Graf est très attentive à mettre en place une approche de genre tout au long du programme. Elle porte une attention particulière à la **répartition des rôles** au sein de la famille, dans l'activité économique et dans les espaces de décision, au travers d'une approche participative qui place les femmes et les hommes au cœur de la démarche.

L'ONG travaille notamment sur **les enjeux de temps de travail et de répartition des tâches entre les femmes et les hommes**.

Elle a ainsi soutenu la réalisation d'un diagnostic avec les populations afin de travailler sur le **"budget-temps"** qui permet de quantifier les temps de travail des femmes et des hommes dans une journée, à partir de l'emploi du temps de chacun(-e). La formalisation du budget-temps a permis une **prise de conscience collective de la surcharge du travail des femmes** qui cumulent à la fois la gestion des tâches domestiques et de soins, avec des activités économiques et communautaires. À partir de cela, des réunions mixtes permettent de discuter d'une nouvelle répartition des tâches au sein de la famille et d'inciter les hommes à s'impliquer dans les activités au sein du foyer (éducation des enfants, collecte du bois et de l'eau).

Lors des ateliers de discussion, l'ONG est également vigilante à la répartition des activités économiques entre femmes et hommes et la redistribution des ressources au sein du foyer. Enfin, elle soutient activement **l'amélioration de la participation des femmes dans les espaces de décision**, comme par exemple les comités de gestion forestière, au travers de formations au leadership notamment. Le renforcement de la place des femmes au niveau des décisions communautaires, est également légitimé par la récente adoption d'une politique de quotas au Sénégal, mais continue de susciter des résistances. ■

FOCUS SUR LE RÉSEAU NATIONAL DES FEMMES TRANSFORMATRICES DE PRODUITS HALIEUTIQUES AU SÉNÉGAL (REFEPAS)

La pêche occupe une place centrale dans l'économie du Sénégal. Les produits halieutiques constituent la première source de protéines des Sénégalais, couvrant près de 75% de leurs besoins. Les activités de transformation halieutique sont assurées par les femmes et représentent des sources de revenus importantes pour les familles, et notamment les familles monoparentales dirigées par des femmes. Les bénéfices économiques tirés de ces activités couvrent tous les postes de dépenses tels que l'éducation, la santé et l'alimentation, et ne peuvent donc être considérés comme des activités d'appoint.

Actuellement, les femmes sénégalaises éprouvent de plus en plus de mal à accéder aux ressources. En effet, en raison des exportations massives des ressources de la pêche vers l'Asie, la matière première destinée à la population locale n'est plus disponible pour les transformatrices. Les liens privilégiés qu'elles avaient développés avec les pêcheurs disparaissent au profit de nouveaux intermédiaires. Enfin, en raison des normes imposées par les marchés européens, les lieux de transformation sont de plus en plus éloignés des lieux de débarquement, ce qui augmente les coûts de production des femmes transformatrices et engendre l'abandon de ces activités par de nombreuses femmes.

Avec l'ouverture des marchés dans la sous-région et l'installation de nouveaux outils de transformation (fours de braisage), l'activité de transformation halieutique se masculinise et les femmes transformatrices pâtissent de cette nouvelle concurrence.

Afin de dénoncer et de répondre à ces enjeux économiques, les femmes pêcheuses se sont mobilisées au sein du REFEPAS, le Réseau national des femmes transformatrices de produits halieutiques au Sénégal et **s'organisent pour mener un plaidoyer politique en faveur de la reconnaissance de leur activité de transformation** et de ses impacts positifs en matière économique et environnementale.

Le REFEPAS demande en particulier la création de cartes professionnelles permettant de réglementer leur profession, de garantir l'accès aux ressources et de limiter les concurrences déloyales. Il demande également que les questions de genre soient mieux prises en compte par les décideurs(-euses) politiques ainsi que les bonnes pratiques des femmes en matière de protection et de conservation des ressources²⁷.

²⁷ Enda Graf Sahel : Égalité et équité, une pêche aveugle au genre ! Plaidoyer pour la défense des métiers des femmes dans le secteur de la pêche au Sénégal



L'accès à l'énergie durable et la réduction du temps de travail domestique en Inde

Good Planet

Good Planet est une fondation créée par Yann Arthus-Bertrand en 2005, qui a pour mission de mettre l'écologie au cœur des consciences et susciter l'envie d'agir concrètement.

Au travers de son programme "Action Carbone Solidaire", focalisé sur la lutte contre le dérèglement climatique et la réduction des gaz à effet de serre, Good Planet soutient des ONG locales et les aide au développement de leur projet.

En Inde, dans la région du Karnataka, elle soutient l'ONG SKG Sangha qui aide les petits(-es) agriculteurs(-trices). Dans cette région, en milieu rural, **ce sont les femmes qui sont en charge de la collecte de bois et de la préparation de l'alimentation**. Elles passent plusieurs heures par jour à chercher du bois, et cela est particulièrement pénible.

Mallama, 65 ans, témoigne : *"Quand je me suis mariée et que je suis venue vivre chez mes beaux-parents, j'avais beaucoup de travail. La majeure partie de mon travail consistait à aller chercher le bois dans les champs et à nettoyer les ustensiles noirs"*.

Le projet soutenu par Good Planet a pour objectif principal de **promouvoir l'accès à des énergies propres**, en mettant en place des réservoirs à biogaz qui permettent, grâce à la fermentation d'excréments animaux, de produire du gaz qui est ensuite utilisé par les femmes pour la cuisson des aliments.

Les femmes sont les premières actrices et les premières bénéficiaires du projet. Elles gèrent directement les réservoirs de biogaz et en deviennent même les propriétaires par la signature d'un document officiel. Ce pas en avant est important dans un pays où malgré l'adoption d'une loi assurant l'égalité d'héritage entre les femmes et les hommes (le Hindu Succession Act en 2005), les femmes sont encore majoritaires à renoncer à leur héritage pour ne pas enfreindre les normes sociales, et peu d'entre elles sont propriétaires.

La gestion des réservoirs de biogaz par les femmes a un **double impact à la fois environnemental et social**. Elle a d'une part permis d'économiser 3440 kilos de bois et 7 tonnes de gaz à effet de serre par an. D'autre part, elle a réduit fortement le temps passé par les femmes à la collecte du bois, leur permettant d'**économiser 240 heures par an** et d'amoinrir la pénibilité du travail. Le temps libéré peut ainsi être utilisé par les femmes et leurs filles pour mener d'autres activités (scolarisation, formation, développement d'activités génératrices de revenus, participation à des activités associatives et citoyennes).

Enfin, l'utilisation des biogaz a engendré une **réduction des infections pulmonaires et oculaires** liées aux fumées, qui touchaient principalement les femmes, traditionnellement en charge de la préparation et de la cuisson des repas.

"Les gens qui vivent en milieu urbain et qui ont toujours cuisiné à la cuisinière à gaz, ne peuvent pas comprendre le soulagement que cela a été pour moi quand j'ai commencé à cuisiner au gaz : pas de fumées, plus de douleurs dans la poitrine et le meilleur, les ustensiles ne noircissent plus !" (Mallama).

Ainsi, si le projet n'a pas encore permis de remettre en question la répartition des tâches entre femmes et hommes, il a donné la possibilité aux femmes bénéficiaires de **libérer du temps disponible pour de nouvelles activités** et de gérer de façon autonome leur propre réservoir, tout en améliorant les conditions de vie de toute la famille au travers d'une pratique durable. ■



La participation des femmes à la gestion de l'énergie solaire en Géorgie

Women in Europe for a Common Future (WECF)

La Géorgie est un pays encore fortement touché par la pauvreté et la précarité énergétique. Le prix de l'énergie est très élevé et beaucoup de foyers dans les régions rurales pauvres n'ont pas accès à l'électricité. Pour se chauffer et s'éclairer, les familles ont souvent recours à des installations improvisées dangereuses et à l'utilisation de combustibles parfois toxiques.

Les femmes subissent les conséquences de la précarité énergétique plus fortement que les hommes. Du fait de la répartition traditionnelle des rôles, elles sont plus souvent à l'intérieur pour s'occuper des tâches domestiques. Ainsi, ce sont majoritairement elles qui sont exposées aux dangers des installations et aux fumées toxiques. Par ailleurs, responsables des activités de cuisson, les femmes sont en charge de la récolte du bois et des combustibles, ce qui leur demande beaucoup de temps.

L'ONG WECF (Women in Europe for a Common Future) considère que **les femmes sont les actrices les plus aptes à promouvoir l'énergie solaire en Géorgie**. En effet, elles sont les premières utilisatrices de l'énergie et sont donc prêtes à s'engager dans une démarche de transition énergétique leur permettant d'avoir un accès plus sûr, plus facile et peu coûteux à l'énergie.

Dans son projet **"Switch to the Sun – Live in Comfort !"**, WECF a donc décidé d'installer des panneaux solaires dans 22 communautés rurales en Géorgie et de former les habitants(-es) à leur utilisation et leur maintenance.

Afin de garantir la participation des femmes au projet, deux formations ont été proposées : une formation sur l'installation des panneaux solaires à laquelle ont participé surtout des hommes, et une formation sur la maintenance de l'installation à laquelle ont participé plutôt les femmes. Ainsi, une fois le panneau solaire installé, les femmes ne sont pas dépendantes des hommes pour s'en servir et peuvent le réparer seules en cas de problème. Par ailleurs, les femmes utilisant plus l'énergie, elles sont plus attentives à la bonne utilisation et au maintien technique des systèmes solaires.

Le projet de WECF a permis d'avoir un **triple impact** sur les zones rurales pauvres de Géorgie : **la réduction de la précarité énergétique** de la population, **l'augmentation de la qualité de vie**, de la santé et de **l'autonomisation des femmes** ainsi qu'une **transition énergétique** permettant de réduire la déforestation et l'émission de gaz à effets de serre.

Face au succès de ce projet local, le gouvernement géorgien a demandé à WECF de conduire un projet similaire au niveau national. Le projet NAMA (National Appropriate Mitigation Activity) mené en 2015 a comme objectif de capitaliser sur cette approche qui articule énergie solaire et autonomisation des femmes pour réduire la précarité énergétique et lutter contre le changement climatique en Géorgie. ■



Empowerment économique et environnemental des femmes au Myanmar

Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarités (GERES)

Le Myanmar est un pays avec une couverture forestière abondante. Cependant il a subi depuis 1990 l'un des taux de déforestation les plus élevés au monde : 1,17% par an entre 1990 et 2005.

Par ailleurs, le prix des combustibles sur le marché a été multiplié par 4 depuis 1994 et encourage l'exploitation incontrôlée des réserves de bois situées dans les forêts aux alentours des villages, dont la population est extrêmement pauvre. Le chauffage au bois contribue aux émissions de gaz à effets de serre dans l'atmosphère, impactant ainsi le réchauffement climatique.

Conscient de cette problématique, le GERES a mis en place le **projet SCALES pour soutenir la production, la diffusion et l'utilisation des foyers de cuissons à biocombustibles.**



Ce projet a comme objectif de permettre d'atténuer la déforestation et l'émission de gaz à effets de serre, tout en améliorant les conditions de vie des populations rurales.

Durant la planification du projet, le GERES et ses partenaires EverGreen et Energia ont rapidement découvert un autre enjeu du projet : l'autonomisation des femmes. En effet, au Myanmar, la cuisson domestique est assurée par les femmes et s'opère sur de petits foyers en céramique, fonctionnant à base de bois ou de charbon de bois. Ces foyers sont construits principalement de manière artisanale en milieu rural, dans des groupements de producteurs employant de nombreuses femmes. Alors que les femmes sont en capacité d'assumer toutes les tâches de production de ces foyers, **elles ne peuvent pas intervenir sur toute la chaîne de production**, car certaines tâches sont considérées comme un travail d'homme, tel que le malaxage de l'argile. Cette répartition des tâches selon le sexe empêche les femmes de travailler comme entrepreneuses pour leur propre compte. Par ailleurs, **le travail des femmes au sein de ces groupements est souvent moins valorisé et moins rémunéré**, car considéré comme moins "dur" que celui des hommes.

Le GERES et ses partenaires ont donc décidé de **rajouter une composante "genre" au projet SCALES** et d'intégrer les femmes à toutes les étapes de diffusion des foyers écologiques. Le GERES a particulièrement souhaité mettre l'accent sur l'implication des femmes en tant **qu'utilisatrices des foyers mais aussi en tant que productrices.**

Sur le premier volet, le GERES mène **des campagnes de sensibilisation et d'accompagnement aux bons gestes de cuisson domestique** permettant aux utilisatrices d'acquiescer des automatismes pour réduire leur consommation de bois grâce à ces nouveaux foyers. La diminution des coûts de matières premières réduit la facture énergétique et permet aux familles de consacrer une plus grande partie de leurs revenus à d'autres dépenses nécessaires, telles que la santé ou l'éducation. Par ailleurs, l'utilisation de foyers améliorés à grande échelle permet de diminuer la quantité de bois ou de charbon utilisée, et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Sur le volet de production, le GERES mène des actions de sensibilisation auprès des communautés pour valoriser le rôle des femmes en tant que productrices des foyers de cuisson à biocombustibles. **Des formations techniques permettent aux femmes de maîtriser toutes les étapes de production des nouveaux foyers écologiques.** Le GERES apporte également **un accompagnement personnalisé aux femmes entrepreneuses** pour les accompagner sur toute la chaîne de valeur, de la production à la commercialisation de ces nouveaux foyers. Les compétences ainsi acquises permettent aux productrices de développer leur propre activité économique, indépendamment des hommes, et **de se positionner comme de véritables entrepreneuses dans le secteur de l'énergie durable.** ■



GESTION DES DÉCHETS

Le rôle des femmes dans le recyclage de déchets en Colombie

ENDA Colombie

L'association ENDA Colombie travaille depuis plus de 25 ans avec les recycleurs et recycleuses de Bogota, en Colombie. Elle accompagne notamment la structuration d'organisations de base dont la mission principale est de regrouper les travailleurs(-euses) afin d'améliorer leurs conditions de travail et de défendre leurs droits.

L'activité de recyclage est réalisée par des milliers de femmes et d'hommes qui ont hérité de la pauvreté et de l'exclusion des groupes de paysans ayant migré en milieu urbain au XX^e siècle, et ont trouvé dans le recyclage un moyen de survivre. **Aujourd'hui, les 13 000 recycleurs(-euses) de Bogota évitent que chaque jour 1200 tonnes de déchets soient envoyés à la déchetterie, soit environ 19% des déchets journaliers.** Leur rôle environnemental dans la gestion des déchets ménagers est reconnu par les autorités locales qui ont adopté des mesures permettant d'améliorer leurs conditions de travail en fixant notamment un prix minimum pour le recyclage d'un kilo de déchets. Malgré ces réformes, la majorité d'entre eux(-elles) continue de travailler dans des conditions indécentes.

Les femmes représentent 60% des recycleurs(-euses), et nombre d'entre elles sont cheffes de familles monoparentales. Le travail de recyclage est un travail familial, qui fait intervenir femmes et hommes sur le même type de tâches, et demande une force physique équivalente. **Les femmes cependant doivent assurer "la double ou triple journée"** comme le souligne Maria Victoria Bojaca, la coordinatrice du programme. Elles doivent travailler toute la journée et assument la totalité des tâches domestiques et de soins. Leur activité les expose à différents types de violences, en particulier la nuit, et à des formes de stigmatisation sociale, en raison de la saleté notamment. Au sein des foyers, ce sont les hommes qui décident et cette répartition des décisions et des tâches a tendance à se reproduire au sein même des organisations de recyclage.

Alors que ce sont elles qui animent l'essentiel des activités de défense des droits, et qu'elles participent massivement aux marches, pétitions et actions de revendication des organisations de recycleurs(-euses), **les femmes ne sont pas représentées dans les espaces de décision.**

Pour lutter contre les inégalités de genre, ENDA Colombie a mis en place des actions de formation et de sensibilisation des membres dans le but de leur **faire prendre conscience de l'importance des stéréotypes de genre** et de la manière dont ils influent sur les comportements et les attitudes. L'ONG vise à "réveiller les consciences" et souhaite **faire en sorte que le travail des femmes soit mieux valorisé** et davantage rendu visible, tout **en réduisant les discriminations** auxquelles elles sont confrontées.

Si les progrès sont lents, Maria Victoria note cependant la volonté des femmes recycleuses de se réunir et de travailler ensemble. Les femmes se sont notamment organisées entre elles et mettent en place des activités d'écoute ainsi que des groupes de parole qui permettent d'aborder des sujets liés aux questions d'accès aux droits et de lutte contre les violences. **Ces lieux d'échanges et de conseils sont des espaces de dialogue et de solidarité indispensables au processus d'émancipation des femmes.** Ils contribuent à leur donner accès à l'information et la formation, et à leur permettre de s'organiser pour être à terme plus visibles et mieux représentées dans les espaces de décision collectifs. ■



Conclusion

Face aux défis sociaux et environnementaux contemporains, le rapport de la Fondation RAJA-Danièle Marcovici rappelle ainsi que l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes sont des composantes incontournables des politiques et des programmes de développement durable.

Ces enjeux doivent donc être placés au cœur de la conception et du suivi des projets de développement, en accordant une attention particulière aux questions relatives à : la reconnaissance et la valorisation des savoir-faire et des contributions des femmes dans la protection de l'environnement ; leur participation aux espaces de décisions politiques et environnementaux ; leurs accès aux droits et à l'indépendance économique ; et au partage équitable des tâches entre les femmes et les hommes.

Si ces recommandations peuvent plus largement être prises en compte dans tous les programmes de développement, elles apparaissent d'autant plus pertinentes aujourd'hui qu'il est reconnu que les femmes sont doublement impactées par les changements climatiques en raison des nombreuses discriminations dont elles sont les victimes. Comme le souligne le rapport, le processus d'émancipation des femmes est un vecteur efficace qui permet de renforcer la résilience des femmes face aux dérèglements climatiques, et plus largement de leurs familles et de leurs communautés toutes entières.

Le rapport, au travers de la présentation de projets de terrain et de méthodologies innovantes portées par des organisations de la société civile, vise ainsi à contribuer à la dynamique lancée en 2014, lors de la COP20 avec l'adoption du Plan d'action Genre de Lima et aux réflexions menées dans le cadre de l'actuelle COP21 de Paris, et de la future COP22 qui se tiendra en 2016 au Maroc.

Il s'inscrit pleinement dans la volonté de la communauté internationale de proposer des solutions innovantes et opérationnelles permettant de passer des "textes à la réalité", afin que l'égalité femmes-hommes devienne une véritable priorité du développement durable.

SIGLES

AFPAT : Association des femmes Peules Autochtones du Tchad
CCAFS : Programme de recherche sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire
CNUCC : Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FVC : Fonds Vert pour le Climat
GES : Gaz à effet de serre
INDC : Intended nationally determined contributions
NAMA : National Appropriate Mitigation Activity
REDD: Reducing emissions from deforestation and forest degradation
UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

BIBLIOGRAPHIE

Amnesty international, "Haïti, doublement touchées, des femmes s'élèvent contre les violences sexuelles dans les camps haïtiens", janvier 2010
Banque mondiale, Shock waves, Managing the impact of climate change on poverty, Climate and development series. November 2015
Bern, C. et al. "Risk Factors for Mortality in the Bangladesh Cyclone of 1991", Bulletin of the World Health Organization, Christian Aid, Climate Justice for All : putting gender justice at the heart of the Paris Climate change agreement, 2015
Enda Graf Sahel : Égalité et équité, une pêche aveugle au genre ! Plaidoyer pour la défense des métiers des femmes dans le secteur de la pêche au Sénégal, 2014
FAO, Perspectives Economiques et Sociales, Synthèses 8, Genre et droit à la terre, 2010
GGCA, UICN PNUD. "Manuel de formation sur le Genre et le changement climatique", 2009
GIEC, Glossaire du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2011
Human Right Watch, Marry before your house is swept away, Child marriage in Bangladesh, June 2015
K. Duncan, Global climate change and women's health, Women & Environments International Magazine, 2007, Issue 74/75, pp10-11
Nations Unies, "Objectifs du Millénaire pour le développement, Rapport 2014", 2014
Plan International, Apprendre pour la vie, La situation des filles dans le monde, 2012
Réseau climat développement (Zénabou Zegda), "Note de décryptage sur le genre et le climat", 2015
UICN, "the Art of implementation, Gender strategies transforming National and Regional Climate Change decision making", 2012

Crédits Photos : ICD Afrique, AVSF, Batik International, GERES, Fleurs de Cocagne, SIAD, BISS, Habitat Cité/N. Quintallet, ENDA Graf, Solidarité, WECE, Good Planet, Enda Colombie, CARE France.

FONDATION
RAJA Danièle
Marcovici
— Agir pour les femmes dans le monde —

Depuis près de 10 ans, la Fondation RAJA-Danièle Marcovici, sous l'égide de la Fondation de France, agit pour l'émancipation et l'amélioration des conditions de vie des femmes à travers le monde.

Financée par le Groupe RAJA, elle soutient chaque année des projets associatifs dans des domaines aussi divers et indispensables que l'éducation, la formation, l'insertion socio-professionnelle, la lutte contre les violences et la défense des droits des femmes.

La Fondation a également pour mission d'informer, de témoigner et de dénoncer les violences et les discriminations que subissent les femmes, et d'inciter chacun à agir pour réduire ces inégalités.

Depuis sa création en 2006, la Fondation a financé 300 projets au bénéfice de plus de 50 000 femmes, pour près de 3,5 millions d'euros alloués.

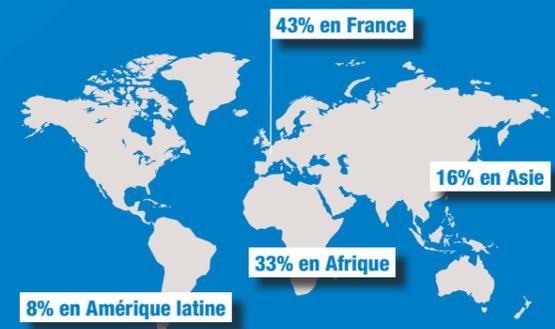
303 projets cofinancés dans le monde

207 associations soutenues

+ de **50 000** femmes bénéficiaires

44 pays d'intervention

3,5 millions d'euros alloués



Le programme d'actions "Femmes & Environnement"

Premières victimes du dérèglement climatique et des catastrophes naturelles, les femmes sont aussi porteuses de savoir-faire traditionnels et de solutions innovantes pour préserver l'environnement.

Alors que se tient la 21^e Conférence des Nations Unies sur le climat (COP 21) en décembre 2015, la Fondation RAJA-Danièle Marcovici se mobilise en faveur d'une meilleure prise en compte des enjeux de l'égalité femmes/hommes dans les débats environnementaux.

En s'appuyant sur près de 10 ans d'actions en faveur des femmes, elle met en œuvre un programme d'actions visant à valoriser et promouvoir le rôle des femmes dans la protection de l'environnement et dans la lutte contre le changement climatique.





Pour en savoir plus :

www.femmes-et-environnement.com
www.fondation-raja-marcovici.com



FONDATION RAJA - DANIELÈ MARCOVICI
16, rue de l'Étang - Paris Nord 2
95977 Roissy CDG cedex
Tél. : 01 48 17 59 23 - Fax : 01 48 17 34 61
email : fondation@raja.fr